

Le 30 juin 2022



# Bulletin Municipal N° 9



**Le Conseil Municipal se joint à moi  
pour vous souhaiter de bonnes vacances  
et un très bel été.**

**Le Maire,**

**Francis CHABLE**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de Cauvigny dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis CHABLE, Maire.

### Étaient présents :

Madame, Monsieur, les adjoints : Christine DAVIAU, Julien BREMEERSCH Mesdames, Messieurs, Patricia DEPONDT, Marie-Laure DUCHESNE, Valérie JUGAN-GORGE, Cécile VIDAL. Gregory ANCART, Hervé BARKATS, Pascal BARRAULT, Frédéric BROSSARD, Carlos RIBEIRO-FARIA,

Absents excusés ayant donné pouvoir : Cécile DE LAERE, Bernadette DOREMIEUX, Nolwenn GUIGONNET, François GOMEZ

Absents excusés : David CLIN, José MARTINS, Julien ROZE

Christine DAVIAU est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 31 mars 2022 voté à l'unanimité.

## Ci-dessous, les décisions et délibérations prises par le Conseil Municipal :

### Demande de subvention à nos partenaires financiers, le conseil départemental,



la FFF via le Fonds d'aide au Football amateur (FAFA), la communauté de commune Thelloise, pour un projet d'éclairage

du stade de foot pour un montant estimé à **88 000 €**

### Actualisation du montant des travaux de la réserve incendie à Bonvillers rue d'en bas, réévaluée à **57 000 €** concernant une demande de subvention en cours d'instruction auprès des services de la DETR sous le numéro 7569877.



**Demande de subvention à nos partenaires financiers,** Département et État concernant la rénovation de la cave voutée du pigeonnier estimée à **60 000 €**.

**Délibération autorisant monsieur le Maire à rédiger tous documents pour établir une convention entre la mairie et l'association Horse and Dog Park** pour une activité de parcours accidenté pour les animaux chevaux et chiens sur une parcelle communale. Le terrain est situé au Pré aux Ânes sur la parcelle 1253 et sur une partie de la parcelle 1484. Une contrepartie sera exigée pour des activités avec l'école le grand jardin et le centre de loisirs de Cauvigny et aussi une représentation annuelle présentée aux Mavais.



La mise en œuvre de l'instruction M57

**Délibération autorisant le Maire à procéder à la mise en place de la M57 en janvier 2023 en remplacement de la M14** concernant les écritures comptables, budget communal et CCAS.

La M57 est la nouvelle instruction budgétaire et comptable applicable aux budgets principaux de toutes les collectivités et leurs établissements publics. Elle remplace les anciennes M14 (bloc communal), M52 (départements) et M71 (régions).

**Délibération autorisant le Maire à signer tous les actes et à procéder aux paiements des prestations concernant la réfection de la rue de la mare,** dont la société EUROVIA (mieux-disante) a été retenue, suite un appel à la concurrence pour un montant de **43 300 € HT**.

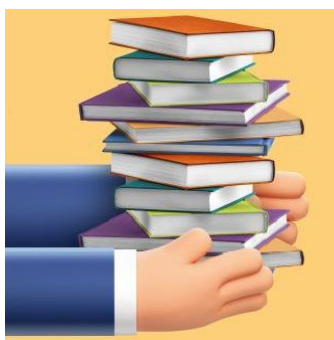




Délibération autorisant le maire à valider le bilan financier statistique et pédagogique de l'ILEP

pour 2021. L'excédent financier 2021 est de **22 731.85€** pour un budget prévisionnel de **138 108 €**.

Délibération concernant l'adhésion de la communauté de commune Vexin-THELLE au SE 60.



Délibération PILLON (bibliothèque) autorisant monsieur le MAIRE à la destruction ou à la donation à une association pour être expédié en Afrique concernant les livres abîmés ou obsolètes.

Le rapport d'activité 2021 de la bibliothèque est consultable en mairie et sur le site de la commune.

Délibération autorisant monsieur le Maire à signer tous les actes et le marché avec l'entreprise COLAS (mieux-disant) pour un montant de **78 757 € ht** faisant suite à une procédure adaptée pour les travaux hydrauliques de rénovation du bassin en amont du parc communal.



Délibération autorisant monsieur le Maire à signer tous les actes et signifier le marché à l'entreprise LC2M pour la mise en œuvre de la clôture d'un montant de **5 570 € HT** concernant le marché hydraulique de rénovation du bassin en amont du parc communal.



Délibération autorisant monsieur le Maire à signer tous les actes en vue d'acheter la fourniture pour la clôture concernant le marché hydraulique en rénovation du bassin en amont du parc communal valeur estimée à **12 000€**.

**Pour les communes de plus de 3500 habitants à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2022** (suivant l'ordonnance N°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021) les modalités de publicité des actes réglementaires sont obligatoires par voie électronique. Par dérogation les communes de moins de 3500 habitants ont le choix sur les modalités. Nous avons retenu l'affichage papier et sous forme électronique en déposant sur le site de la commune les arrêtés et les délibérations.

### Délibération autorisant monsieur le Maire à signer tous les actes

et le marché pour un montant de **11 592€ HT** avec l'entreprise JMB (mieux-disant) faisant suite à une mise en concurrence concernant la rénovation de la façade de la bibliothèque rue du Général de Gaulle.

Séance levée à 22h45



**Le conseil municipal en présence du public a procédé au tirage** au sort de 3 jurés d'assises. Les personnes retenues seront informées par courrier dont la décision finale revient à la préfecture qui ne retiendra qu'une seule personne sur des critères inconnus.

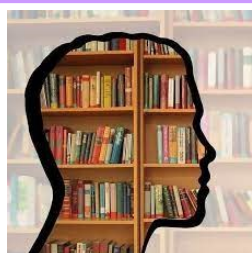


## QUESTIONS / REponses



**Après divers échanges avec l'équipe municipale au sujet de l'éclairage public** et du coût important du kilowattheure qui ne cesse d'augmenter et de l'impact désastreux sur la faune dû à un éclairage trop intense, il a été retenu de revoir les périodes d'éclairage.

Nous allons procéder à la mise en place des plages horaires suivantes, depuis la pénombre du soir jusqu'à minuit puis de **5h00** au lever du jour.



Nous tenons à remercier et à féliciter les bénévoles de la bibliothèque pour la clarté du rapport moral et pour leur engagement. Le rapport moral est consultable sur le site de la commune ou en mairie. Quelques chiffres clés, 127 emprunteurs actifs, 1981 prêts de livres aux adhérents et 30 DVD, 1381 prêts aux classes de l'école du grand jardin.



Les travaux de renforcement électrique sont en cours, rue Frémineau, rue du camp Robail avec ouverture d'une tranchée. Un poste transformateur est en cours d'installation à l'entrée du lotissement de la basse Boissière.

"Un cabinet de Sophro – Relaxologie va ouvrir début septembre au 122 rue du pré aux ânes à Caucigny, pour des accompagnements individuels, ainsi que des séances de groupe, en cabinet et même à domicile. La Sophro – Relaxologie est une méthode de relaxation et de gestion du stress. Elle aide à développer son potentiel et à trouver un équilibre mental et corporel.



Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous :  
06 .76 .92 .95 .37 [www.olivia-sophro-oise.com](http://www.olivia-sophro-oise.com)"



Une nouvelle réunion est programmée le 10 septembre en mairie à 10h pour

organiser. Le concours photo concernant la première et la dernière page du bulletin de fin d'année. Nous vous attendons nombreux avec vos suggestions.



**Rappel**  
**Faire un feu**  
**est formellement**  
**interdit**

A partir du 29 juillet et pendant toute la période estivale, les jeux pour enfants situés dans le parc de l'école seront accessibles par la sente qui se trouve à droite du bar le 'p'tit Mavais'.



D'autres jeux pour enfant avec une tyrolienne sont accessibles en permanence au hameau de Fercourt rue du pré aux Ânes.



**Nous rappelons que les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.**